

Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce.

La législature au peigne fin

LUXEMBOURG - La Chambre de commerce a dressé hier le bilan à mi-parcours des 20 actions jugées prioritaires à mener lors de la législature 2009-2014. Parmi les bons points, la Chambre salue notamment le Pacte pour la jeunesse en matière d'emploi et la réforme institutionnelle de l'Adem ou encore «les efforts de diversification et de développement de l'économie». Au ravon des mauvaises notes, on remarque «l'absence d'avancées en matière d'assouplissement du marché du travail» ou la non-modération du système social